

## L'ADHESION

Vous le savez aussi, le montant de l'Adhésion est un point qui fait partie de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration de la MJC a aussi longuement étudié le montant de l'Adhésion et vous soumet sa décision, une décision qui s'appuie sur les points suivants:

- Tout d'abord le Compte de Résultat 2019, pour les raisons que vous connaissez maintenant, n'est pas très bon avec un résultat négatif de – 9 067 €.
- Ensuite la crise sanitaire actuelle et les incertitudes qui l'accompagnent doit nous pousser à une certaine prudence. On l'a dit notre situation financière reste très fragile et on ne peut pas, une année de plus, se permettre de présenter un compte de résultat en négatif. Pour l'instant, on navigue à vue.
- Tout le monde parle d'une crise économique de grande ampleur et nous ne pouvons pas douter, si cette chose s'avérait, que nos Associations n'en soient pas impactées.
- Et surtout il reste un grand point d'interrogation sur le nombre de nos Adhérents à la rentrée de Septembre. Les éléments et les prévisions qui émanent du secteur associatif ne sont pas très optimistes et l'on craint une baisse forte de la fréquentation. Baisse qui pourrait être liée d'une part aux difficultés financières et d'autre part à la crainte tout à fait légitime de la maladie.

Alors dans ces conditions le Conseil d'Administration a décidé de garder l'Adhésion à la même hauteur autrement dit 58 € pour les plus 18 ans et 43 € pour les moins de 18 ans. Bien sûr nous aurions préféré continuer sur la baisse entreprise l'an passé, mais il nous faut aussi gérer notre Maison avec la plus grande des prudences.

Voilà la proposition du Conseil d'Administration concernant les tarifs de l'Adhésion. Il vous appartiendra bien sûr de prendre position par votre vote.